

# OSONS... UNE JUSTE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL

## Relance de l'emploi et conditions de travail

Les propositions suivantes portent spécifiquement sur l'emploi en économie sociale. Elles s'inscrivent également dans la contribution de l'économie sociale au développement et au maintien des emplois dans tous les territoires.

### Propositions générales

Afin de soutenir l'emploi, les pistes de solution identifiées lors des consultations sont les suivantes :

- Reconnaître la juste valeur des emplois en économie sociale par la mise en place de mesures de soutien financier aux entreprises pour l'amélioration/l'équité des conditions des travailleurs/travailleuses, notamment par l'équité des conditions entre mêmes types de poste en entreprises d'économie sociale et au public.
- Mettre en œuvre des stratégies spécifiques d'attractivité/maintien en emploi pour des secteurs fragilisés par l'impact de la crise actuelle. *La relance durable de notre économie, incluant au sein de secteurs déjà fragilisés tels que la culture et le loisir, appellent plus que jamais à des formules adaptées et innovantes. Ces secteurs, au cœur de la vitalité et de la culture distinctive des territoires, doivent être préservés.*
- Poursuivre le soutien financier aux entreprises d'économie sociale en matière de formation de la main-d'œuvre et en matière de gestion pour une adaptation durable au changement. *La crise actuelle génère de nouveaux besoins de formation, mais fait également ressortir des besoins de formation à plus long terme (commercialisation, politiques et pratiques de télétravail, incluant le maintien de la vie d'équipe et de la vie associative, développement organisationnel, compétences numériques, etc.) Il est également primordial de reconnaître les frais liés à l'acquisition d'équipements pour le développement des compétences en entreprises (ex. logiciels).*
- Investir dans l'accompagnement et l'insertion des populations vulnérables pour éviter de créer du chômage de longue durée.
- Renforcer les moyens disponibles pour permettre la reprise d'entreprise en formule collective (par les travailleurs/travailleuses ou la communauté) afin d'assurer la sauvegarde des emplois dans les entreprises aptes à être vendues par leur propriétaire.
- Soutenir la mise en place de modèles d'organisation visant la mutualisation des ressources (humaines ou techniques) des entreprises, notamment le modèle des Coopératives d'activités et d'emploi (CAE), afin d'assurer des conditions de vie décentes aux travailleurs/travailleuses autonomes et dans les coopératives d'employeurs.

## Pourquoi ces propositions... et pourquoi l'économie sociale ?

Alors que les pénuries de main-d'œuvre constituaient l'un des plus grands défis il y a peu, le portrait à la suite du déconfinement progressif sera complètement différent. Une augmentation du taux de chômage et des pertes d'emploi massives sont à prévoir dans certains secteurs particulièrement affaiblis et dans des secteurs où la main-d'œuvre est particularisée par des caractéristiques défavorisant son maintien en emploi ou sa sortie définitive de la pauvreté, notamment sur le plan des conditions de travail (salariales ou autres).

L'économie sociale est depuis longtemps un moyen efficace et complet d'assurer l'intégration de personnes éloignées du marché du travail, incluant par la requalification des travailleurs/travailleuses dans de nouvelles fonctions et/ou secteurs. Parce que les entreprises d'économie sociale opèrent dans une logique de pérennité et d'ancrage régional, ses emplois sont moins propices à être délocalisés en temps de crise.

La crise a mis en évidence le travail essentiel de certaines catégories de travailleurs/travailleuses, incluant celles au service de personnes vulnérables (préposés aux bénéficiaires ou à domicile, éducatrices, infirmières, travailleurs communautaires, etc.) et, de façon plus générale, les services essentiels de proximité. Nombre de ces emplois sont au sein d'entreprises collectives qui contribuent de façon substantielle aux services de proximité et à la qualité de vie dans les communautés du Québec. Leur valorisation, particulièrement dans le cas des emplois qui opèrent en complément aux services publics, s'avère primordiale pour maintenir une offre de services de qualité partout au Québec.

## Comment y arriver ?

- Bonification des ententes financières avec certains réseaux (par exemple, le gouvernement du Québec et les services d'insertion; les gouvernements municipaux et les services de loisirs, etc.) afin d'améliorer les conditions de travail tout en préservant l'accessibilité.
- Prolongation du PACME au-delà du 30 septembre et son refinancement pour répondre aux besoins de restructuration post-Covid.
- Accroître la capacité des réseaux œuvrant à l'intégration en emploi des populations vulnérables (entreprises d'insertion et entreprises adaptées) selon une répartition régionale équitable et en fonction des besoins.
- Identifier la contribution importante de l'économie sociale dans plusieurs secteurs fragilisés (culture, tourisme, loisirs) et développer des programmes pour favoriser le maintien d'emplois et d'expertise dans ces secteurs, de concert avec les réseaux sectoriels concernés.
- Miser sur des solutions en économie sociale pour le maintien d'emploi:
  - Développer un projet pilote pour la mise en place de Coopératives d'activités et d'emplois (CAE) et de coopératives d'employeurs.
  - Développer une stratégie nationale d'information pour les travailleurs/travailleuses et les communautés sur le repreneuriat collectif.

Recherche et documentation réalisées en collaboration avec le [TIESS](#)